

---

## Des femmes et des enfants en CHRS

### L'influence de l'enfant sur l'identité parentale et la démarche d'insertion sociale de sa mère

**THIERY Nathalie**

*CREF, EA 1589*

*Equipe Education familiale et interventions sociales auprès des familles*

*Université Paris X – Nanterre*

*200 Avenue de la République*

*92001 Nanterre cedex*

[n.thiery@u-paris10.fr](mailto:n.thiery@u-paris10.fr)

*RÉSUMÉ. Cette recherche est centrée sur l'identité parentale de femmes accueillies en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, à partir du point de vue des intéressées. Depuis une quinzaine d'années, ces institutions hébergent un nombre croissant de familles, et donc d'enfants. De ce fait, la place que ces derniers occupent au sein de la cellule familiale dans un tel contexte se trouve alors interrogée. Les résultats présentés concernent leur rôle direct, ou indirect de par les effets de leur présence auprès de leur mère, qui est étudié en examinant le soutien qu'ils apportent à celle-ci, la sociabilité qui se développe autour d'eux, ainsi les effets de leur socialisation sur celle de leur parent. Plus globalement, il s'agit de mettre en évidence l'influence de l'enfant sur l'évolution de l'identité parentale et dans le processus d'insertion de leur mère.*

*MOTS-CLÉS : Identité, Parentalité, Femmes, CHRS, Précarité.*

---

## 1. Introduction

La réflexion présentée est issue d'une recherche en cours, menée dans le cadre d'un doctorat, et qui s'intéresse à la parentalité de femmes en situation de précarité, hébergées en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale<sup>1</sup>. En effet, depuis la fin des années 80, ces institutions qui sont issues d'une tradition ancienne d'aide sociale aux personnes en situation de pauvreté, voient leur public évoluer. A l'origine destinés à l'accueil d'individus marginaux, les CHRS reçoivent aujourd'hui un nombre grandissant de familles, et sont par conséquent de plus en plus confrontés aux problématiques qui entourent la fonction parentale et l'éducation des enfants. Ainsi, selon les premiers résultats d'une enquête menée en 2004 par la DREES (Vanovermeir, 2006), si les personnes accueillies en CHRS demeurent principalement des adultes isolés ou des couples sans enfant, les adultes accompagnés d'enfants, représentent cependant 47 % de l'effectif total des adultes accueillis. Cette étude confirme l'augmentation depuis 1985, de la présence des mineurs, constituant 36 % des effectifs des CHRS<sup>2</sup>, et celle des femmes qui deviennent majoritaires dans ces établissements (51% des adultes accueillis, les hommes représentant 49 %).

La question de la prise en compte de l'enfant dans ces établissements est par conséquent d'actualité. Mais sa place sera abordée dans une perspective différente dans le cadre de cette communication, à partir de l'influence que l'enfant exerce directement au sein de la cellule familiale et par les effets indirects de sa présence aux côtés de sa mère.

Après une brève présentation de la problématique et de la méthodologie de recherche, c'est cet aspect des résultats qui sera donc soumis à la discussion.

## 2. Problématique

L'objectif de cette recherche est de comprendre comment l'identité parentale des femmes se construit ou se remanie, dans ce moment de transition vers l'autonomie qu'est le séjour en CHRS. Et de saisir quel lien elle entretient avec le processus d'insertion, en termes de socialisation et de représentation de soi.

En d'autres termes, il s'agit de repérer les changements inhérents à la transition constituée par le séjour en CHRS auxquels les femmes sont confrontées et qui modifient les représentations de soi en tant que mère et en tant que femme. Ce qui consiste d'une part, à déterminer l'influence de la socialisation primaire et la perception des événements ayant jalonné le parcours de vie précaire, sur les

---

<sup>1</sup> Par commodité, le sigle CHRS sera dorénavant utilisé dans cette communication.

<sup>2</sup> Le nombre de places occupées par les mineurs représentaient 22 % de l'ensemble des places en CHRS en 1985, et 29% en 1998.

représentations de soi avant l'entrée en CHRS. Et d'autre part, à cerner en quoi le vécu de la prise en charge en CHRS ainsi que la socialisation secondaire autour de la parentalité et de la présence de l'enfant, ont une incidence, tant sur l'identité parentale actuelle que sur le processus d'insertion et les représentations de l'avenir qui s'y rattachent

Le choix a été fait d'appréhender cette problématique en termes d'identité parentale, car c'est à partir du point de vue des personnes concernées qu'il s'agit de comprendre l'évolution de l'« être parent », dans ce contexte spécifique marqué par des ruptures affectives, sociales et culturelles.

Dans ce cadre, le processus identitaire est abordé en référence au travail de Dubar (1991) qui a développé une approche sociologique de l'identité prenant en compte la subjectivité, dans une perspective interactionniste. Il peut ainsi être mis en parallèle avec le processus de parentalisation, considéré dans sa double dimension individuelle et sociale (Neyrand, 2004, 2007). Quant aux mécanismes de socialisation dans la famille et à l'extérieur, ils revêtent une importance toute particulière, car ils sont à l'œuvre à la fois dans les processus identitaire, de parentalisation, et d'insertion (Castel, 1995 ; Dubar, 1995). Par ailleurs, les interrelations entre les différents facteurs influençant l'activité parentale d'éducation, et par conséquent les représentations de soi en tant que parent, sont étudiées selon une approche éco-systémique (Bronfenbrenner, 1979).

### **3. Méthodologie de recherche**

Il s'agit d'une démarche de recherche inductive qui s'inscrit dans une approche compréhensive. Le recueil des données a été réalisé lors d'entretiens semi-directifs qui ont été menés auprès de vingt-quatre mères d'enfants mineurs, accueillies seules ou en couple dans huit CHRS de la région parisienne. Parmi ces femmes, une majorité sont d'origine étrangère, primo-arrivantes pour la plupart. Les données recueillies ont ensuite fait l'objet d'une analyse thématique de type qualitatif.

### **4. Présentation des résultats**

Comme annoncé précédemment, les premiers résultats soumis à la discussion concernent le rôle de l'enfant dans la famille durant cette période de transition constituée par le séjour en CHRS. Plus précisément, c'est la question de son influence sur l'identité parentale de sa mère ainsi que sur le processus d'insertion, qui va être examinée.

Le modèle écosystémique de Bronfenbrenner (1979) met en évidence la nécessité d'une compréhension multidimensionnelle du développement de l'enfant en interaction avec son environnement familial, social et économique, mais le recours à cette conception théorique permet aussi d'envisager l'enfant comme un acteur important au sein des micro et méso – systèmes dont il est le centre.

#### **4.1. Le soutien de la part de l'enfant**

Ainsi, quel que soit leur âge, les enfants apportent à leur mère un soutien d'ordre affectif et psychologique, qui se double d'une aide concrète à mesure qu'ils grandissent. En premier lieu, l'existence de leurs enfants, qu'ils soient présents à leurs côtés ou bien confiés à d'autres personnes, est évoquée par plusieurs femmes comme leur donnant le courage de faire face à l'adversité. Et ce, malgré la difficulté que représente l'éducation des enfants dans une telle situation, et la souffrance de la séparation, le cas échéant.

Ce soutien primordial incarné par l'enfant a été mis en évidence par différentes recherches menées auprès de femmes ayant un parcours difficile : qu'elles soient sans hébergement (Marpsat, 1999), accueillies en centre maternel (Donati, Mollo, Norvez, & Rollet, 1999), incarcérées (Rostaing, 1997) ou bien encore en situation de très grande pauvreté (Deligne, 2000). Précisons que c'est là une caractéristique plutôt féminine en cas de séparation conjugale, car peu d'hommes vivant dans la précarité peuvent bénéficier de ce soutien psychologique, compte tenu d'une rupture de relations avec leurs enfants entraînée par la dissolution du couple.

Il est à noter également que le soutien direct des enfants s'exprime différemment selon leur âge. Ainsi les mères rapportent des gestes affectueux qui se veulent réconfortants, notamment de la part des plus petits. Tandis que les plus grands se manifestent plutôt par une écoute attentionnée et des paroles d'encouragement, voire une aide matérielle. En ce qui concerne les adolescents, ils prennent ponctuellement en charge leurs cadets, et secondent leur mère sur le plan éducatif. Ou bien encore ils leur rendent des petits services dans l'organisation de la vie quotidienne.

Certains enfants sont également les confidents de leurs mères, les plus jeunes d'entre eux dans ce cas de figure étant âgés d'environ sept ans. Les femmes s'adressent parfois à eux comme à des adultes, surtout lorsqu'elles se trouvent très isolées, et sans conjoint.

Quant aux enfants confiés à des membres de la famille dans le pays d'origine, ils peuvent aussi apporter un soutien psychologique lors de contacts téléphoniques, pendant lesquels ils sont tenus au courant de la situation de leur mère.

#### **4.2. La sociabilité autour de l'enfant**

Parallèlement à ce soutien, le risque de repli sur la relation à l'enfant existe, surtout lorsqu'il est très jeune. Dans ce sens, on peut se demander si la présence de l'enfant freine la sociabilité ou bien si elle la facilite dans ces circonstances spécifiques.

Durant le séjour, la sociabilité des femmes est généralement peu développée car l'entrée en CHRS résulte de ruptures, familiales et conjugales, sociales et culturelles, mais aussi territoriales du fait de l'exil. Certaines femmes déclarent en effet n'avoir ni famille ni amis, tandis que pour les autres les contacts avec les proches sont maintenus selon des modalités diverses, allant de visites régulières à de simples conversations téléphoniques épisodiques. Les motifs d'admission sont

variés, l'annonce de la grossesse ou la naissance de l'enfant provoque souvent une rupture d'hébergement familial ou amical. Et se trouve donc à l'origine du basculement dans la précarité ou de l'accentuation notable d'une vulnérabilité déjà existante. Ce constat vient nuancer l'hypothèse selon laquelle la maternité potentielle ou réalisée permettrait de se retrouver moins souvent sans domicile (Marpsat, 1999), ce qui semble valoir que pour les femmes les moins isolées.

A cet égard il apparaît que la situation globale de la famille et plus particulièrement l'éducation des enfants, font l'objet d'un soutien psychologique et informationnel, émanant du réseau social, primaire notamment. La faible étendue de ce réseau ne doit pas, en effet, occulter la présence de liens forts qui procurent un soutien apprécié, essentiellement de la part d'une figure maternelle expérimentée ou d'une personne ayant connu une situation similaire. Par ailleurs, si la grossesse ou la naissance peuvent être à l'origine de ruptures, avec le temps la présence de l'enfant favorise au contraire la reprise des relations familiales.

Concernant la sociabilité dans les institutions, les femmes mettent en avant une grande discrétion à l'égard des autres familles, et de leurs pratiques éducatives, en partie par crainte des conflits qu'une ingérence dans ce domaine pourrait provoquer. L'entraide entre femmes et l'échange de conseils éducatifs existent cependant, entre un petit nombre de mères, choisies par affinités et partageant les mêmes valeurs. Souvent il s'agit de femmes originaires du même pays ou de voisines de d'hébergement, et les jeux partagés des enfants fournissent alors l'occasion d'entrer en contact.

Mais à l'inverse, la présence d'enfants représente un obstacle au maintien ou à l'instauration de relations amicales à l'extérieur des établissements. La raison principale en est l'absence de relais auprès d'eux après la fermeture des modes d'accueil – lorsque les familles y ont accès. Un autre frein à ce type de sociabilité se situe dans l'accessibilité peu commode des CHRS situés en banlieue, par les transports en commun ainsi que le prix de ces derniers.

### ***4.3. Les effets de la socialisation des enfants***

Au-delà de la sociabilité qui s'organise autour d'eux, les enfants influencent également, de part leur propre socialisation, les pratiques éducatives de leur mères ainsi que les représentations qu'elles ont d'elles mêmes. Cela se manifeste tout d'abord par leurs réactions à la prise en charge et par la pression que les plus âgés exercent pour que la famille accède à une situation plus conforme à la normalité. Les enfants se montrent en effet sensibles aux valeurs véhiculées au sein des lieux de socialisation qu'ils fréquentent et à la comparaison avec les modes de vie de leurs pairs. Plusieurs mères font état de la stigmatisation ressentie par leur enfant, du fait de l'hébergement en institution, qu'ils essaient de dissimuler. Par ailleurs, certains – à l'adolescence en particulier – se montrent très critiques envers les moyens déployés par leurs mères pour faire sortir la famille de la précarité. Ces réactions ont tendance à dévaloriser l'identité parentale de ces dernières, en les culpabilisant, tout

comme les conséquences attribuées à un vécu négatif de la situation par les enfants (difficultés scolaires, problèmes de comportement, pathologies).

Les adolescents peuvent également entrer en opposition à l'égard des principes éducatifs qui sont appliqués. Ils mettent ainsi en question la transmission des valeurs éducatives de leur mère, qu'elle a reçues dans sa propre enfance souvent dans un contexte socio-culturel différent. Ce qui amène les femmes à réfléchir à l'adaptation de leurs conceptions éducatives aux pratiques du pays d'accueil dans ce domaine. Cela donne lieu à une forme d'acculturation, repérable surtout auprès des femmes ayant une durée de séjour en France parmi les plus longues. Cette réflexion sur le métissage de l'éducation est cependant très présente dans les discours, y compris chez les mères de jeunes enfants, qui anticipent les difficultés en regardant évoluer les autres enfants du CHRS.

#### ***4.4. L'enfant et les projets d'avenir***

Dans un autre registre, l'enfant a en outre une place importante dans les projets d'avenir qui sous-tendent la démarche d'insertion de leur mère. Très logiquement, le projet principal des femmes, matérialisé par la sortie des institutions, est d'accéder à un logement indépendant qui représente une amélioration notable de leur situation sur différents plans, la principale étant de rejoindre ainsi le droit commun, d'avoir une vie normale. Les réactions négatives des enfants à la prise en charge, évoquées précédemment sont d'ailleurs une motivation importante dans ce sens.

Mais l'influence des conditions d'hébergement sur la pratique de la parentalité détermine également fortement l'aspiration à un logement autonome. Il s'agit de pouvoir éduquer les enfants selon les valeurs parentales, hors de l'influence des autres enfants et des contraintes diverses qui affectent les conditions de vie au quotidien, telles que la restauration collective, les aménagements matériels inadéquats, l'impossibilité de s'isoler pour le travail scolaire ou encore la promiscuité parents-enfants.

Un logement est aussi espéré dans le but de réunir les membres de la famille sous un même toit. Hormis la mère et les enfants, il peut s'agir du conjoint resté dans le pays d'origine ou bien d'un parent et des frères et sœurs dans d'autres cas.

Il est frappant de constater que les projets d'avenir se construisent à partir de préoccupations centrées autour de l'enfant et plus largement autour de la famille, mais très peu à partir d'aspirations personnelles. Ces dernières, lorsqu'elles sont exprimées, s'apparentent davantage à des rêves qu'à des projets dont la réalisation serait envisageable.

Par ailleurs accéder à un logement nécessite des revenus réguliers, ce qui signifie occuper un emploi stable. Là encore la présence de l'enfant complique la situation, surtout pour les mères hébergées seules. Les femmes tentent en effet de concilier leur activité professionnelle ou de formation avec leurs responsabilités parentales, en choisissant autant que faire se peut des horaires ou des localisations qui sont compatibles avec elles. Il arrive que l'accès à la formation ou à l'emploi soient

retardées par l'inexistence de solutions d'accueil pour l'enfant, seul un établissement enquêté disposant d'un tel service en interne.

#### **4.5. *L'enfant et la maternité, supports identitaires ?***

L'analyse des données fait apparaître que, dans la mesure où les rapports parents-enfants ne présentent pas un danger pour l'enfant, les familles les situent dans un registre privé, et surtout préservé de l'intervention sociale, vécue par ailleurs comme intrusive. Ce positionnement soit en relation avec un « pouvoir d'agir » diminué en termes de choix d'un emploi, d'accès au logement, et de représentation de soi, mais il amène également à réfléchir sur le statut social conféré par la parentalité et sur le sens qui lui est accordé dans le contexte d'une prise en charge en CHRS.

Des travaux menés dans le monde ouvrier (Schwartz, 1990) ou auprès de bénéficiaires de l'Aide Sociale (Paugam, 1991) ont montré que dans les milieux économiquement faibles, l'enfant permet d'accéder à une identité parentale valorisée qui vient compenser l'absence d'autres identités sociales valorisées. On peut également s'interroger avec Gavarini (2006) sur la notion de propriété sociale qui pourrait s'appliquer à l'enfant, en compensation d'une absence de propriété foncière, en référence aux travaux de Castel (Castel & Haroche, 2001).

Dans les entretiens, l'effet compensatoire de l'identité parentale n'est pas directement exprimé. Par contre, plusieurs femmes insistent sur l'investissement affectif qui les lie à leur enfant et le réconfort qu'elles trouvent dans sa présence. Et dans l'ensemble, c'est une identité parentale positive qui se manifeste, renforcée par le regard d'autrui, professionnels, parents ou résidentes. A l'inverse, dans les cas où des critiques émanant des professionnels et concernant les rapports parents-enfants sont rapportées, les mères en sont profondément affectées.

Durant le séjour en CHRS, les femmes doivent réaliser de nombreux remaniements de leur identité, compte tenu des changements divers qu'elles doivent affronter, face à des modèles en forte mutation à différents niveaux : rapport homme/femmes, rapport père/mère, passage d'une société organisée sur un mode communautaire à une société individualiste, transition d'une famille où les places sont hiérarchisées selon les générations à une famille fonctionnant sur un mode égalitaire, entre autres. Parmi les rôles qui ainsi se transforment, celui de mère nécessite également des adaptations, mais il est probablement le plus investi, ne serait-ce que parce qu'il est incarné en permanence, du fait de la présence des enfants.

Le propos n'est pas de cantonner les femmes dans leur rôle maternel, mais plutôt de considérer que ce dernier représente un ancrage dans un moment de transition où les repères sont fluctuants. Concernant les mères accueillies en CHRS une particularité réside dans la préoccupation pour l'avenir à court terme de leur famille, et le désir de sortir de la précarité tout en assurant le quotidien.

Il n'est donc pas étonnant que le rôle de mère les mobilisent, compte-tenu des difficultés multiples qui se manifestent dans l'ici et maintenant, alors que les autres identités peuvent être seulement visées, leur appropriation étant renvoyée dans un futur plus ou moins éloigné.

L'enfant, loin de n'être qu'un simple accompagnateur de l'adulte, occupe donc véritablement un rôle déterminant durant le séjour en CHRS. Non seulement il constitue un soutien important dans une période caractérisée par un isolement social, mais il intervient également dans la socialisation secondaire de sa mère, de par sa propre socialisation et de la sociabilité qui se développe autour de lui. Et ce faisant, il contribue aux remaniements identitaires de sa mère et influence le processus d'insertion de celle-ci, directement ou du fait de sa présence.

## 5. Bibliographie

- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development*, Cambridge, Harvard University Press.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*, Une chronique du salariat, Paris, Fayard.
- Castel, R., Haroche, C. (2001) *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*. Entretiens sur la construction de l'individu moderne, Paris, Fayard.
- Deligne, I. M. (2000). Une action communautaire en partenariat avec les familles en situation de grande pauvreté, in Gabel M., Jésus F., Manciaux, *Bienveillances : Mieux traiter parents et professionnels*, Paris, Fleurus.
- Donati, P., Mollo, S., Norvez, A., Rollet, C. (1999). *Les Centres Maternel : Réalités et enjeux éducatifs*, Paris, L'Harmattan.
- Dubar, C. (1991). *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.
- Dubar, C. (1995). Socialisation et processus in PAUGAM Serge, *L'exclusion, état des savoirs*, Paris, La découverte.
- Gavarini, L. (2006). Du contrôle social à la prédiction : évolution du regard sur l'enfance, in Dugnat, M., Neyrand G., Revest, G., Trouvé J-N., *Familles et petite enfance : Mutations des savoirs et des pratiques*, Ramonville Saint Agne, Erès.
- Marpsat, M. (1999) Un avantage sous contrainte, Le risque moindre pour les femmes de se retrouver sans abri, Paris, INED *Population n°54*.
- Neyrand, G. (2004). *Préserver le lien parental*, pour une prévention psychique précoce, Paris, PUF.
- Neyrand, G. (2007). La parentalité comme dispositif. Mise en perspective des rapports familiaux et de la filiation, *Recherches familiales N°4*, Paris, Unaf.
- Paugam, S. (1991). *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF.
- Rostaing, C. (1997). *La relation carcérale*, Paris, PUF.

Schwartz, O. (1990). *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF.

Vanovermeir, S. (2006, juillet) Les établissements accueillant des adultes et des familles en difficulté sociales, *Etudes et Résultats n°507*, Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques.